

Atelier de synthèse sur la refonte du plan de circulation Louvre-Opéra

20 octobre 2022 à 18h30

Le projet de refonte du plan de circulation du quartier Louvre-Opéra a fait l'objet d'une concertation publique, comprenant deux marches exploratoires organisées les 29 septembre et 6 octobre 2022 par la Mairie de Paris Centre pour observer la circulation dans le quartier Louvre-Opéra à l'heure de pointe du soir. Un atelier a été organisé en Mairie pour faire la synthèse des réflexions sur l'évolution du plan de circulation de ce quartier.

La révision du plan de circulation doit permettre de réduire le trafic de transit (qui ne fait que passer) tout en permettant aux usagers du quartier (riverains, livraisons, etc.) d'accéder à leur destination.

Les réflexions sur le quartier Louvre-Opéra font suite à la refonte du plan de circulation du Marais et des Îles, concerté en 2021 et en cours de mise en œuvre opérationnelle. L'objectif est de traiter l'entièreté du secteur Paris Centre sur la mandature, avec des réflexions en cours également sur le quartier Sentier en 2022, afin d'apaiser les cœurs de quartier et d'accompagner la mise en place de la Zone à Trafic Limité en 2024.

Participants :

- Florent GIRY, adjoint au Maire de Paris Centre chargé de la voirie et des mobilités, la directrice adjointe du cabinet du Maire de Paris Centre et le directeur général adjoint de la Mairie Paris Centre chargé de l'espace public ;
- Participants : des membres du Conseil de quartier et du comité des mobilités actives de Paris Centre (représentants de Paris en Selle notamment), des riverains.

IMPORTANT: Le compte rendu ci-dessous ne rend pas compte de l'exhaustivité des échanges (la retranscription complète de tous les débats et positions divergentes des participants n'est pas possible puisque plusieurs groupes ont travaillé en parallèle) mais il vise à balayer les principaux sujets abordés, des plus consensuels à ceux qui ont été les plus débattus. Il est publié dans une démarche de transparence sur la démarche de concertation, avec une limite importante de ne pas pouvoir retranscrire à l'écrit les « rapports de force » entre les avis divergents (toutes les remarques sont mises au même niveau, même si elles n'ont pas été exprimées par autant de participants).

Les ateliers ont été organisés en deux temps : un temps dédié au diagnostic et un temps dédié aux solutions envisageables

- Échanges sur les « itinéraires malins » : sur la base des itinéraires malins identifiés par la Mairie, les participants ont été invités à confirmer ou infirmer chaque rue proposée et à faire remonter d'autres éventuels itinéraires malins non pré-identifiés.
- Échanges sur les solutions possibles : sur la base des propositions d'évolutions théoriques soumises par la Mairie permettant de résorber les « itinéraires malins », les participants ont été invités à en évaluer la pertinence, la proportionnalité des contraintes générées par rapport au problème de circulation identifié, à les prioriser, à proposer des solutions alternatives, etc.

Le format retenu a permis de faire émerger des débats constructifs et de mettre en exergue les points de consensus et de désaccords entre les participants. En cela, la concertation a tout à fait rempli son rôle de « baromètre » pour identifier la sensibilité des différentes propositions, même si elle n'a pas vocation à fournir une photographie représentative des avis de l'ensemble des habitants et usagers de Paris Centre (comme toute concertation publique dont la participation se fait sur la base du volontariat).

Déroulé (18h30-20h) :

- Introduction et présentation du support : 15 minutes
- Présentation des cartes (existant, itinéraires malins et propositions) : 15minutes
- Travail sur table par groupe : 30 minutes
- Restitution par table : 15 minutes
- Conclusion : 5 minutes

Les ateliers ont permis à la Mairie, au-delà des débats sur chaque proposition particulière, de tirer des enseignements généraux :

Table 1 :

Itinéraires malins :

- Consensus sur le diagnostic des itinéraires malins établi lors des marches exploratoires, notamment pour la rue Saint-Honoré, la rue Richelieu, la rue Saint-Anne ainsi que la rue Vivienne ;
- La rue Saint-Augustin est bloquée par des livraisons et la vitesse de circulation est très importante de nuit ;
- Doutes exprimés :
 - Sur la nature du problème de la rue de la Paix, qui s'apparente davantage à un problème de stationnement qu'à un problème de circulation ;
 - Pas de problématique importante observée liée au trafic pour les rues de Choiseul, Molière, Driant, Aboukir (sud) et Daunou ;
 - Les rues du Mail et Louis le Grand sont considérées plutôt calmes.

Propositions :

- En accord avec les propositions relatives aux rues Cambon, de la Paix, Casanova, Saint-Augustin, Richelieu, place Mireille et place de la Bourse ;
- Propositions complétées/modifiées :
 - Rue Saint-Honoré avec extension de l'inversion envisagée jusque rue de la Paix/Pyramides, à condition que cela ne crée pas de nouveaux itinéraires malins ;
 - Mise en place d'un panneau « interdit sauf desserte locale » dans la rue Vivienne, à défaut de pouvoir modifier le sens de circulation.
- Doutes exprimés sur les propositions concernant les rues Daunou, Louis le Grand car considérée déjà calme, Guichets du Louvre car pas de modification conséquente par rapport à l'existant (déjà réservé aux bus et taxis) ;
- Pas de consensus parmi les participants de cette table sur les propositions relatives à la rue de Richelieu, à la rue Saint-Anne et à la rue de Gramont.

Table 2 :

Itinéraires malins : consensus du groupe autour du diagnostic relatif aux itinéraires malins.

Propositions :

- En accord avec les propositions relatives aux rues Saint-Honoré, Daunou, Louis le Grand, Saint-Augustin, Richelieu, du Mail, des Petits Champs place de la Bourse et place Mireille ;
- Doutes exprimés sur les propositions suivantes :
 - Rue Cambon : ce tronçon est fluide actuellement et l'inversion risquerait de recharger Rivoli ;
 - Rue de la Paix : c'est un problème de stationnement sauvage observé plutôt que de circulation ;
 - Rue Saint-Anne : risque de créer des reports vers la rue Favart avec nuisances pour les riverains et de créer un itinéraire malin depuis la rue de Vivienne vers les Grands Boulevards.

Table 3 :

Itinéraires malins : Aucune remarque relative aux itinéraires malins identifiés lors des marches exploratoires.

Propositions :

- Opposition globale de deux participantes de cette table aux diverses propositions et notamment sur celle de la rue Saint-Anne, tandis qu'un autre participant (se présentant comme uniquement piéton) est plus favorable ;
- Avis favorable sur les propositions relatives aux rues Daunou et place de la Bourse ;
- Souhait que la rue Vivienne ne reste pas un axe structurant.

Remarques complémentaires :

- Attire l'attention sur l'enjeu du bon respect des règles de circulation par tous les usagers ;
- Souhait que la circulation des riverains et de la desserte locale reste fluide

Table 4 :

Itinéraires malins : Aucune remarque spécifique.

Propositions :

- En accord avec les propositions relatives aux rues Daunou, Casanova, Gramont, aux Guichets du Louvre et à la place Mireille ;
- Les participants de cette table sont également favorables à la piétonisation de la rue des Colonnes et à la réduction du nombre de débouchés sur Rivoli tout en conservant au moins deux accès ;
- Propositions complétées/modifiées :
 - Concernant la rue Saint Honoré, il serait plus intéressant d'élargir le trottoir et de supprimer le stationnement que d'inverser le sens de circulation ;
 - Rue Cambon : en plus de l'inversion, un meilleur réglage du feu permettrait de réduire l'engorgement du carrefour ;

- Rue Saint-Anne : axe nécessaire pour les riverains, proposition de privilégier une aire piétonne sans obstacle comme pour la rue des Petits Champs qui a fait ses preuves selon ce groupe.
- Doutes exprimés sur les propositions suivantes :
 - Rues des Petits Champs, Louis le Grand, et Saint-Augustin car elles semblent peu fréquentées actuellement ;
 - Crainte qu'une inversion de la rue de Richelieu entraîne des reports sur les rues adjacentes ;
 - Rue d'Aboukir : crainte que cette inversion augmente la circulation rue des Petits Champs ;
 - Rue Croix des Petits Champs pas prioritaire car peu fréquentée.